

Le Tract

MARS 2016

N° 258

Rédaction, Impression et Expédition : Marie-Claude RABANY & Marie-Jo PROFOND

PRESIDENT

Pierre RABANY
5 rue du Zouave
69210 LENTILLY
☎ 06.45.32.94.01

VICE-PRESIDENTE

Antoinette
BLANC-MATHIEU
143 ch de la Tour Clermont
38850 CHIRENS
☎ 04.76.35.27.57

VICE-PRESIDENT

(Rétrovillette)
Philippe LACROIX
13 bis Avenue de la Gde Armée
69500 BRON
☎ 09.51.18.14.52

SECRETAIRE (Lyon)

Lionel BONNIN
1 chemin du Laud
69440 MORNANT
☎ 09.52.15.75.98

SECRETAIRE (Grenoble)

Raymond DELAUP
5 rue de l'Ecureuil
38130 ECHIROLLES
☎ 04.76.22.06.31

TRESORIER

Daniel DOUILLET
Chemin de la Pousse
01390 St André de Corcy
☎ 04.72.26.19.13

TRESORIER Adjoint

Dominique AUDREN
6 allée des Eglantiers
38640 CLAIX
☎ 04.76.98.86.91

EDITORIAL



Bonjour à tous,

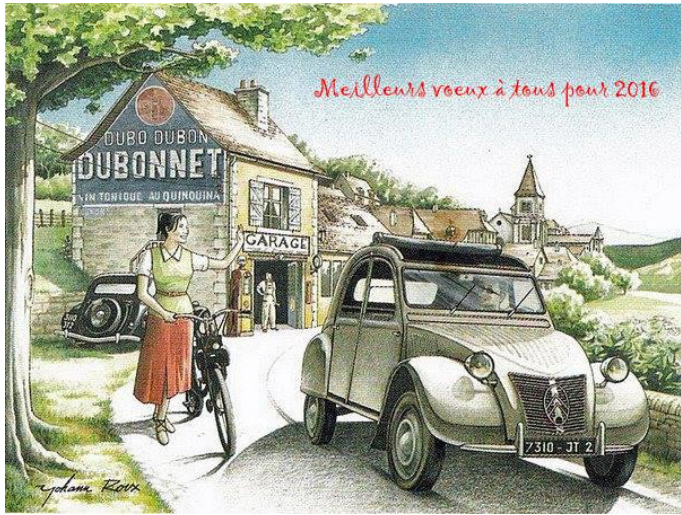
Il est temps de sortir nos voitures bien que certains d'entre nous les aient déjà sorties vu l'hiver doux que nous avons eu.

Plusieurs sorties sont au programme. Les bulletins d'inscription sont dans ce tract. Merci de respecter les dates limites d'inscription.

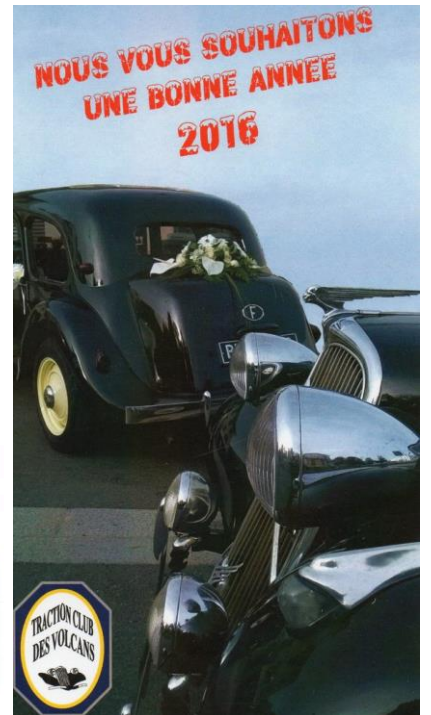
Je remercie tous les volontaires qui ont donné un sérieux coup de mains pour notre bourse annuelle Rétrovillette, qui d'après notre trésorier a été un très bon cru grâce à une température extérieure clémente.

A bientôt sur les routes,

PIERRE



Bernard et Martine HANNUS



Bernard PILLU(AmiClub de France)



DIVERTISSEMENT

Fêtard : Il faut rentrer se coucher
 Mercato : Maman pratiquante
 Sismique : Salaire élevé car correspondant à six fois le salaire minimum en France
 La moustache : Le ketchup aussi
 Patois Nîmois : Mais c'est qui alors ?



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

18 mars	Réunion dinatoire	CHAMPAGNE AU Mt D'OR (69)
25 Mars	Réunion mensuelle	GRENOBLE(38)
AVRIL	PAS DE REUNION	LYON (69)
10 Avril	Sortie Pilat Rhodanien	PELUSSIN (42)
29 Avril	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
MAI	PAS DE REUNION	LYON (69)
14-15-16 Mai	Sortie de Pentecôte	St Jean de MAURIENNE (73)
27 Mai	Réunion	GRENOBLE (69)
17 Juin ????	Pique-nique aux Bords de Saône	ROCHETAILLEE (69)
18-19 Juin	40 ans du Club	ARDECHE (07)



Le mot des Grenoblois

Salut à tous.

C'est du bol !!! Une journée comme on a eu dimanche pour notre bourse et dire que certains vont en Polynésie pour se prendre des seaux d'eau sur la tête.... Donc pour nous super temps et super affluence, on a du mal à canaliser le trop plein d'anciennes, faute de place sur le parking.

Bravo aux organisateurs, à l'accueil, à la cuisine (la choucroute était excellente) aux personnes derrière le bar, aux sociétaires, aux divers postes, bravo à tous.

REUNION DU 26/02/2016

- L'automobile club dauphinois affrète un car pour la bourse d'Avignon 35euros entrée comprise, le 26/03/16 départ 6h45, 107 rue des Alliés 38 Grenoble (voir le site www.ac38.org)
- La sortie dans un chai à Bernin prend forme ça sera le 1^{er} mai. Départ à 10 heures sur le parking du restaurant Buffalo à Echirolles (sur la rocade direction Chambéry).
Réservation « même si c'est gratuit. » g.favrelanfray@free.fr
- La sortie kart se peaufine Alain s'y emploie.
- Pour la sortie Vourey (dimanche 29 mai 2016) (www.retroval.fr) pour la réservation prendre contact avec Antoinette ablancmathieu@yahoo.fr.
- Nous avons souhaité un très bon anniversaire à Christine qui nous offre le champ. pour son demi-siècle.
- Après les gourmandises habituelles il est grand temps de se séparer et de se dire à la prochaine.

RAY.



Une vieille traction coûte 3 milliards aux assureurs



Cela est arrivé le jeudi 17 mars 1976. Gérard G. après avoir passé la soirée devant un match de foot est rentré chez lui vers 2 h du matin à bord de sa traction. L'auto avait un pneu arrière lisse et un pneu clouté à l'avant. Il aborde un virage avant le passage à niveau de la ligne Paris-Strasbourg. Il ne prendra jamais ce virage et la voiture s'immobilise sur les rails sans pouvoir ni avancer ni reculer.



Sur cette ligne un train passe toutes les 3 minutes. C'est le choc. La BB 15 011 et ses 38 wagons de marchandises heurte la voiture qui monte à 30 mètres de haut et est projetée 50 mètres plus loin. La locomotive déraile, percute le pont qui s'effondre, les wagons tombent les uns après les autres dans le canal de la Marne au Rhin. Le machiniste et le mécano s'en tireront avec côtes et bras cassés.



On lui a reproché : le pneu lisse, une entrave à la circulation sur voie ferrée, un défaut de maîtrise de véhicule et les blessures involontaires causées aux agents de la SNCF. Retrait de permis immédiat, caution de 5 000 Francs de l'époque.

Le bilan matériel est de 3 milliards de centimes de l'époque soit environ 19 millions d'euros en données actualisées.

On fait les comptes : une locomotive de 4 millions de francs, 21 wagons d'une valeur de 150 000 francs pièce + le prix des marchandises transportées. A ces pertes s'ajoutent les frais annexes : le dégagement du train, la réfection des voies et du pont, la déviation du trafic ferroviaire, l'arrêt de la navigation fluviale, la société de pêche à la ligne de Bar-le-duc a réclamé 2 000 francs de dommages et intérêts pour les 100 kilos de goujons morts d'avoir absorbé trop de bière et de potage (transportés par les wagons). A l'époque Gérard payait 465 francs pour l'assurance de sa voiture.

Article fourni par Alain BERRAT

À propos de la plus-value

Votre article sur la taxation des plus-values (LVA du 18 juin) va probablement vous valoir un abondant courrier, notamment de gens inquiets quant à leur propre situation. J'avais eu l'occasion d'aborder le sujet auprès d'un responsable régional de la FFVE qui vantait les mérites de la carte grise collection au simple prétexte qu'elle permettait d'économiser sur le contrôle technique. De mon côté, je lui opposais que cette procédure, indispensable dans certains cas, ne se justifiait pas car elle faisait entrer le titulaire dans un processus de fichage officiel avec les inconvénients qui en découlent, notamment ceux liés à des restrictions de circulation.

J'avais également abordé le problème de la taxation des plus-values, qui n'est pas, comme vous le soulignez, une chose nouvelle. Elle est inscrite dans le CGI depuis longtemps, mais personne ne semblait y prêter attention. Il a fallu l'immense battage médiatique fait autour de la vente Baillon pour que les services fiscaux s'y intéressent. Comme quoi, il vaut mieux quelquefois vivre ses passions

dans la discrétion. Je voudrais toutefois souligner un point essentiel : ce principe de taxation ne concerne que les véhicules de collection. Il faut lire la "Remarque" qui figure en bas du point 90 du texte de référence :

«Lorsqu'elles ne constituent pas des véhicules de collection, les voitures automobiles sont expressément exclues de l'imposition des plus-values sur biens meubles (CGI, art. 150 UA, II-1'»).»

Qu'est-ce que cela signifie ? Tout d'abord que les véhicules en carte grise collection sont d'office concernés par la taxation, d'où mes réticences à passer d'une carte grise normale à une carte grise collection. Et que vendre un véhicule en carte grise normale, même s'il présente les caractéristiques d'un véhicule de collection au sens de la définition établie par les Douanes, a de bonnes chances d'échapper à cette taxation.

Votre article devra rapidement entraîner un autre qui fournira tous les conseils utiles pour, sinon échapper à cette taxation, du moins en limiter les effets. Il importe notamment de garder tous les justificatifs

d'achat et surtout des frais engagés à l'occasion d'une restauration. Et s'interroger sur la prise en compte du temps passé à la faire. Le point essentiel consiste en effet à déterminer le prix réel d'achat du véhicule. Combien de personnes vous disent en effet que les frais engagés pour la restauration dépassent largement la valeur du véhicule ? Que la passion n'a pas de prix.

Il semblerait utile que la FFVE, qui a déjà agi par le passé pour le bien des collectionneurs, s'intéresse à la question, essentielle pour la majorité des petits collectionneurs qu'elle représente. Bien sûr, il y a les ventes des grandes maisons d'enchantées, mais la majorité des ventes sont celles qui se font entre particuliers, parfois au coin d'une table, à l'ancienne.

Marc PINEAU

Notre article sur la fiscalité avait pour but de rappeler une règle simple, apparemment ignorée de beaucoup de particuliers et même de négociants professionnels, qui sont aujourd'hui rappelés à l'ordre, les mettant dans une situation compliquée qui rappelle celle qu'ils ont connue il y

a deux ans lorsque les douanes ont subitement durci leur interprétation de ce qu'est un véhicule de collection. Lorsqu'on vend avec plus-value, en France comme dans bien d'autres pays, on est imposé sur ce "gain", l'État veut sa part. Comme vous le soulignez, les véhicules d'usage échappent à cette mesure car il est bien rare qu'on revende plus cher qu'on a acheté. Tous les véhicules immatriculés en collection sont réputés être "de collection", donc soumis à l'imposition à la revente. Concernant les véhicules de plus de 30 ans en série normale, leur assurance collection présume fortement de leur nature d'objet de collection, donc imposable. La différence entre les deux statuts est ténue. Les services fiscaux n'ont pas encore mis en place de contrôle sur les transactions. Comment établir pour un nombre aussi important de dossiers, que le véhicule a été vendu plus de 5 000 € ?

Comment prouver le prix d'achat et le prix de vente, qui ne sont pas mentionnés sur les certificats de cession ? Par l'encaissement d'un chèque sur son bordereau bancaire... Mais ni l'émetteur, ni le destinataire ne sont expressément nommés. Quant aux travaux de restauration, il y a aussi mieux vaut conserver les factures.

RETROMOBILE du 3 au 7 Février 2016

Cette année le Village « CITROËN » était mieux agencé que les autres années et beaucoup plus lumineux avec de belles voitures dont un cabriolet à boîte quatre vitesses dont la grille de commande des vitesses ressemble à nos voitures modernes, une 2 CV camionnette à l'effigie de Yacco ainsi qu'une 2 CV 4x4 de l'ORTF.

Toute une collection de Rhomboïdes, quelques vestiges de la dernière guerre (char T 34).

Le Musée de Compiègne avait amené plusieurs voitures à vapeur dont la Diligence Bollé et une moto Terrot-Cuzeau.

Un espace était consacré à la collection Philippe Charbonneaux avec pour attraction le camion Pathé-Marconi ainsi que de nombreux essais de style.

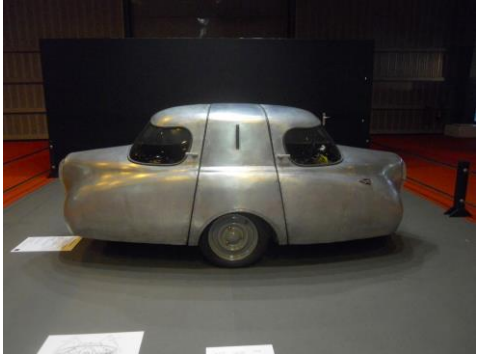
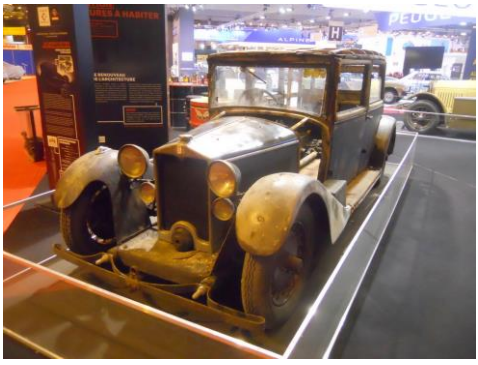
Beaucoup de voitures d'avant 1914 et des voitures originales sur la plupart des stands.

La vente aux enchères était principalement composée de 39 véhicules CITROËN appartenant à André Trigano (Club Med) dont 2 cabriolets et un coupé traction.

Le samedi nous avons eu la visite de Henri-Jacques Citroën petit fils d'André, de Marlène Cotton et la présence durant tout le salon d'Olivier de Serres.

L'Assemblée Générale de l'Amicale Citroën a été très animée car PSA a regroupé l'Aventure Peugeot avec l'Amicale Citroën et DS (nouveau nom de l'Amicale) avec l'entrée du groupe DS.







PIERRE



RETROVILLETTE le 21 Février 2016

Temps exceptionnel pour ce 15^{ème} Rétrovillette vu qu'il faisait déjà 7°C à 5 heures du matin. Nous avons fait le plein de vendeurs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et nous en avons refusé plusieurs faute de place. Le gros problème fut le parking devenu trop petit pour canaliser toutes les voitures anciennes qui se présentent surtout entre 10 h et midi.

Plus de 200 voitures anciennes avaient répondu à cette animation.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont dévoués pour que cette journée soit une réussite. Beaucoup d'entre nous sont partis le soir complètement éreintés mais contents de leur journée. Il est bien dommage que nous ayons manqué de boissons et de manger en fin d'après-midi car le temps était de la partie.

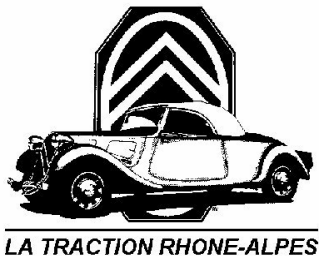
PIERRE





Photos Hervé





Bulletin d'inscription

Sortie PILAT le dimanche 10 avril 2016

Nom Prénom

Adresse

Nombre de participants adultes x **27** € = Euros

Les boissons sont offertes par le club.

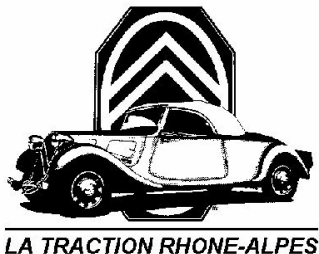
Retour du bulletin d'inscription avec le chèque libellé au nom de La Traction Rhône Alpes, avant le 2 avril 2016.

A renvoyer à :

* Bernard LEGROS 75 rue Michelet 42000 St ETIENNE - tel. 06.26.64.19.97

Rendez-vous le dimanche 10 avril 2016 à 9 h 00, station Elf sur l'autoroute A7. Départ impératif à 9 h 30 direction Pélussin pour la visite de « [la Maison du Parc](#) », puis repas au restaurant « Chez Marie » et l'après-midi visite de « [la Maison de la Passementerie](#) » à Jonzieux (42).

Pour nos amis Grenoblois rendez-vous à 10 h 30 à « la Maison du Parc » à Pélussin (42) pour ceux qui ne veulent pas remonter vers Lyon.



Bulletin d'inscription

Sortie des 40 ans du CLUB les 18 et 19 Juin 2016 en ARDECHE

Nom Prénom

Adresse

Nombre de participants adultes (club) x **60** € = Euros

Nombre de participants invités X **120** € = Euros

Chèque encaissé début juin 2016.

Retour du bulletin d'inscription avec le chèque libellé au nom de La Traction Rhône Alpes, avant le 30 mars 2016.

A renvoyer à :

* Pierre RABANY 5 rue du Zouave 69210 LENTILLY

Prévoir le pique-nique pour le samedi 18 juin à midi.



Amicale Citroën France

3 route de Fontaines 89130 TOUCY

www.amicaledesclubscitroen.com

contact@amicaledesclubscitroen.fr

AMICALE CITROEN FRANCE

ASSEMBLEES GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Samedi 6 Février 2016 – Parc des Expositions Porte de Versailles - Hall 1 Accueil RETROMOBILE

Etaient présents pour le Bureau : Alain Thuret - Daniel Talouarn - Joël Landeroin - Alain Lassalle - Laurent Moret de Rocheprise - Pierre Fraleux -

Pour les Clubs : 27 membres présents et 15 Clubs représentés ayant donné pouvoir, 42 clubs sur 47 inscrits constituent l'Assemblée valablement représentée. Patrick Baudin expert-comptable, contrôleur des comptes de l'association est également présent.

La liste d'émargement signée par les présents, les pouvoirs distribués, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut statutairement débiter.

Cette liste établie par Daniel Talouarn et Joël Landeroin est tenue à disposition.

Alain Thuret, Président, après avoir salué l'assemblée et remercié les présents de s'être présentés de façon matinale, aborde les raisons qui ont justifié cette convocation d'assemblée générale extraordinaire ;

L'alliance des patrimoines Citroën DS et Aventure Peugeot, les nouveaux partenaires :

Monsieur Xavier Peugeot, Madame Marie Thérèse Lardeur, Monsieur Xavier Crespin.

L'intégration de la ligne DS dans notre structure et la création d'un nouveau logo, entraîne une mise à jour de nos statuts soumis à l'approbation des membres de l'association.

Un bulletin avec les questions de base est remis aux présents pour en débattre et en décider

- Accord pour la modification des Statuts : Amicale et ligne DS
- Accord pour la création d'un nouveau logo.

Une présentation commentée des différents designs proposés avec un numéro est soumis à l'appréciation des présents.

En complément de ces décisions proposées par le Bureau, deux demandes ont été formulées sur la modification des articles 11 et 13 par deux clubs.

Une demande émanant de l'Euro Citro en la personne de son président Jean François Ruchaud concerne la notion de conflit d'intérêt entre associatif et personnes tirant revenu de la réparation ou fabrication de pièces de voitures anciennes Citroën.

Une demande émanant de la Traction Universelle, en la personne de son président Jean Louis Poussard, évoquant la notion de représentation des clubs à la proportionnelle alors qu'à ce jour nous sommes dans la situation de 1 club = 1 voix

Trois clubs représentent 70% des 10 000 membres de l'association.

Après un long débat sur les deux derniers sujets reconnus d'un intérêt certain mais d'un texte insuffisamment précis pour le premier, une tentative d'ébauche juridiquement admise en comptabilité par Patrick Baudin est avancée, mais justifierai d'une réflexion confiée à une commission.

L'acceptation d'un nouveau logo impose de facto une acceptation d'une modification des statuts

L'assemblée décide de passer au vote

Changement des statuts ; 26 voix pour ; 3 contre ; Abstention 11

Le logo N° 2 obtient 5 suffrages

Le logo N° 3 1 suffrage

Le logo N° 7 3 suffrages

Le logo N° 8 22 suffrages

L'Article 11 : 8 voix Pour 30 Contre Abstentions 4

L'Article 13 : 9 voix Pour 26 Contre Abstentions 7

Les Statuts de l'association intégreront donc désormais la ligne DS et le logo qui a recueilli la majorité des voix : le N° 8.

Les deux derniers sujets seront soumis à la réflexion d'une commission.

Notre participation éventuelle à l'Association : « Aventure Peugeot Citroën et ligne DS » avec un droit de vote dans cette nouvelle identité, reste à débattre et risque de nécessiter une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire.

Cette disposition que nous souhaitons relève également d'une Assemblée Générale de même type pour ce nouveau partenaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est close sur ces décisions.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AMICALE DES CLUBS CITROEN FRANCE

Nous abordons ensuite l'Assemblée ordinaire de l'Amicale France.

Le président Alain Thuret fait l'exposé du rapport moral 2015.

Notre Association regroupe à ce jour 47 clubs et 10 000 collectionneurs sur l'hexagone.

Notre bureau a assuré 10 réunions avec la collaboration de Marc André Bielher, Eric Leton, Jean Jacques Echart, dans les locaux de Automobiles CITROEN Rue Fructidor – PARIS 17^e.

Nous avons assumé avec les clubs une réunion de présentation avec Monsieur Xavier Peugeot et Madame Marie Thérèse Lardeur.

Deux réunions préparatoires pour Rétromobile.

Une réunion pour Epoqu'Auto

Une opération de déstockage à Aulnay dans les locaux de Citroën Héritage.

Alain Thuret a assuré 2 rencontres avec nos partenaires potentiels Mrs Ribot et Belloni ainsi qu'une rencontre avec Mr Xavier Crespin, adjoint nommé récemment aux cotés de Mme Lardeur directrice de l'Aventure Peugeot. M. Crespin est destiné à être notre correspondant direct.

L'Amicale a apporté son soutien aux évènements et Salons nationaux :

Les 60 ans de la DS aux Tuileries avec la participation Ligne DS.

A Avignon Motors Festival avec la plus ancienne DS connue N° 32.

L'Amicale a apporté son soutien à la manifestation de Fréjus où les 60 ans de la DS étaient fêtés.

Nous avons participé à un petit Salon de voitures anciennes au Mans.

L'Amicale avec 7 clubs était présente à Rouen sur un Village de 550 m².

Une présence était assurée également à Evreux sur les terres de la première Concession Citroën.

Notre présence au Bourget avec 12 clubs

Une belle prestation à Epoqu'Auto sur 1.200 m² avec 12 clubs et une DS de 1956 sur une corbeille.

Les 60 ans de la DS ont regroupé 800 DS environ et 7.800 convives se sont rendus au Brunch de la Place de la Concorde.

La Nationale 2CV de La Rochelle a réuni 3.360 voitures, 12 000 personnes de 10 pays.

Autodrome Montlhéry a fêté également la CX et les 10 ans de la C6.

Citroring sur le circuit de La Bourbonnais a accueilli les voitures et les pilotes de la compétition des années 1970 -1980.

Le Club SM épaulé par la ligne DS, sponsor de Art et Élégance de Chantilly a fait une présentation remarquable des modèles rares DS ,SM Chapron et Heuliez, pour la seconde fois, nous avons obtenu la présence d'une SM présidentielle.

En Bretagne les Forges de Paimpont ont reçu en expo des Citroën DS et Chapron.

Le déstockage d'Aulnay a eu son succès habituel en juillet.

Pour nous présenter comme Association Citroën aux multiples facettes en matière d'exposition et d'action, nous avons établi une plaquette dédiée aux Clubs, afin de la remettre à Mr Xavier Peugeot.

Daniel Talouarn a eu la lourde tâche de présenter ensuite le rapport financier de l'année.

Le résultat négatif de 9.200 € est lié en partie à notre absence l'année précédente au Salon de Rouen et cette année, à notre retour avec 16 clubs à installer avec moquette et électricité : une charge légèrement sous estimée ;

Nous avons supporté également une prestation liée à l'étude externe du logo (Artème)

Epoqu'Auto dédié aux 60 ans de la DS nous a amené à vouloir marquer l'évènement avec la présentation de la voiture, en corbeille.

Madame Lardeur nous a accordé néanmoins sa confiance en accordant un Budget 2016 à la hauteur de la dotation que l'équipe précédente Citroën nous accordait.

Les Bâches réalisées pour la présentation de la Traction, de la DS, et la corbeille sont réutilisables à l'occasion de manifestations ultérieures.

Patrick Baudin a soulevé le problème de location d'un véhicule par l'Amicale alors que le prêt de véhicule par Citroën a été supprimé. Nous avons reçu une aide indirecte et non conventionnelle dans nos dépenses qui ne sera sans doute pas reconduite (risque financier à ne pas reproduire : 2.400 € qui pourraient rejoindre les 9.200 € vus plus haut)

Il est vrai que par ailleurs pour des questions de lenteur administrative, de règlement dans des achats du Patrimoine, l'Amicale a parfois aussi avancé des fonds :

Opérations concernées : achat d'une Ami 6, remise en état de carrosserie d'un Autobus Citroën

Après l'exposé de cette année de travail, pour mettre en valeur nos voitures, l'Assemblée donne quitus au Président et au Trésorier

Contre 0 Abstention 0

Accord également pour le report à nouveau du montant de 17.144,21 Euros.

Contre 0 Abstention 0

Election des Administrateurs, suite à renouvellement de 2 Membres du Bureau arrivés au terme de leur mandat : Pierre Fraleux et Alain Lassalle.

Aucune candidature supplémentaire n'ayant été reçue, ces candidats se sont présentés à nouveau. Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Ont obtenu Alain Lassalle 36 VOIX

Pierre Fraleux 32 VOIX

Le mandat de ces deux membres du Bureau est renouvelé

Concernant la nomination des contrôleurs aux comptes :

Sont candidats à reconduire :

Patrick Baudin et Céline Poussard

Contre 0 Abstention 0

Sont donc reconduits nos deux contrôleurs en poste pour un nouvel exercice 2016.

Un vote est effectué pour réprimander la location à l'année d'un véhicule de concession

1 Vote de contestation 2 abstentions

Il est décidé de la création d'une commission pour organiser les 100 ans de la Marque.

Modalités à définir d'une Manifestation exceptionnelle, centralisée, ou multiples interventions régionales et étalées sur l'année 2019.

Création également d'une commission pour étudier la liste des pièces indispensables destinées aux voitures anciennes CITROEN :

Elle sera chargée de définir les priorités, le contrôle de rentabilité, la qualité, les besoins, les quantités et prix, et la coopération avec Peugeot Classique

Nous abordons les actions pour 2016 :

Elles seront similaires en matière de Salons assurés en 2015.

Modalités de l'ICCCR en Hollande à préciser avec l'organisation

Les délégués Régionaux à confirmer :

EST : Antony Winner

RHONE-ALPES Pierre Rabany

SUD OUEST : Madame Bruna CHANEL OUVÉ

NORD :

Le délégué ACI : Laurent Moret de Rocheprise : Membre du bureau

Philippe Lasson (Traction Sans Frontière) Candidat Club

Désignation de l'Évènement de l'année : Citro Racing - 30 ans de l'AX - 20 ans de la SAXO vts

Circulation sur circuit, roulage, etc...

Un autre évènement est présenté : Laurent Lambert (Les Citrons Boudés)

Évènement LN, LNA, Visa, C 15, les 40 ans de la LN, 104, Samba et Axel, Olsi

100 Véhicules maximum. Relation amicale avec la population locale, repas en commun, échange d'idées.

Ayant épuisé l'Ordre du Jour, l'Assemblée Générale est close et la parole est laissée aux représentants de l'Aventure Peugeot,
Madame Marie Thérèse LARDEUR Directrice Générale de l'Aventure Peugeot
Monsieur Xavier CRESPIEN, son adjoint issu du marketing et de la communication
Hervé Charpentier
Bruno Garovo Pièces de Rechange
Frédéric Beurier, Administrateur Finance
Sont maintenant sous leur responsabilité :
Madame Martine Darblade
Messieurs Eric Leton
Yannick Billy
Guillaume Keller
Amicale Citroën Internationale
Monsieur Stéphane JOEST présente l'ACI et ses objectifs...
L'assemblée se termine autour du verre de l'Amitié...
Mr Pierre Fraleux Secrétaire Amicale Citroën & DS France



FLASH INFO N°83 du 29 Janvier 2016

2016 – Année du Patrimoine automobile Mondial

Madame, Monsieur, Chers Collectionneurs, Chers Amis,
Veuillez trouver ci-après une communication de la Fédération Internationale des Véhicules Anciens concernant l'année 2016: Année du Patrimoine Automobile Mondial.

La FIVA se réjouit d'une nouvelle ère pour le véhicule ancien

La FIVA, la Fédération Internationale des Véhicules Anciens, a déclaré 2016 année du Patrimoine Automobile Mondial, en reconnaissance de la riche histoire de l'automobile et pour célébrer l'émergence d'une nouvelle ère pour le mouvement des véhicules anciens à travers le monde.

2016 est aussi l'année du cinquantième anniversaire de la FIVA.

« Le moment est particulièrement bien choisi pour lancer l'année du patrimoine automobile mondial, alors que se dessine un futur brillant pour les véhicules historiques », note Patrick Rollet, président de la FIVA, une organisation à but non lucratif créée en 1966 et rassemblant aujourd'hui 85 organisations membres dans 64 pays et représentant plus d'un million de passionnés d'automobiles, de motos ou de véhicules utilitaires ou agricoles.

« A cet instant de l'histoire des transports où les nouvelles technologies et l'avènement des véhicules autonomes vont transformer en profondeur nos modes de déplacement, on peut se souvenir d'une rupture similaire survenue à la fin du XIX^{ème} siècle, lorsque les chevaux furent presque totalement remplacés par des automobiles. A l'image du cheval, le véhicule ancien va connaître une vibrante renaissance en tant que véhicule de loisirs. On ne peut manquer d'être frappé par le parallèle entre la crise environnementale de la fin des années 1800 et les défis auxquels sont confrontés aujourd'hui l'ensemble de l'industrie automobile ».

« Il est juste de célébrer l'histoire de l'automobile. Depuis plus de cent ans, elle a significativement contribué à libérer l'homme en lui offrant une grande mobilité. La FIVA se réjouit naturellement de l'arrivée de véhicules propres, plus économiques et respectueux de l'environnement pour le transport quotidien. Elle pense que les véhicules autonomes de demain deviendront la norme sur les grands axes pendant que les petites routes resteront disponibles pour l'utilisation de véhicules classiques ».

Pour marquer cette année particulière et afficher sa nouvelle mission de « *protéger, préserver et promouvoir le patrimoine automobile mondial* », la FIVA va prendre un ensemble d'initiatives, parmi lesquelles :

- ☑ Organiser les “Forums Patrimoine” annuels, rassemblant les responsables du patrimoine des grands constructeurs mondiaux, ainsi que des Symposiums, ouverts à toutes les parties prenantes, pour débattre de sujets de fond concernant les véhicules anciens
- ☑ Elargir la base de la FIVA en permettant à des professionnels de devenir membres, pour renforcer et mieux soutenir notre mouvement
- ☑ Identifier des problématiques globales, en débattre avec les autorités compétentes et aider le grand public à mieux en prendre conscience
- ☑ Offrir des trophées FIVA lors de grands événements internationaux
- ☑ Emettre les Cartes d’Identité FIVA sur la base d’un code technique rénové et prenant plus en compte l’histoire documentée d’un véhicule
- ☑ Proposer à chaque passionné des logos « Année du Patrimoine Automobile Mondial » (l’un pour les autos, les utilitaires, l’autre pour les motos), permettant à chacun d’exprimer sa volonté de préserver un patrimoine.

« Le moment est venu de célébrer la liberté, l’émotion et les avancées technologiques que nous devons à tous les acteurs de la riche histoire mondiale de l’automobile », conclut Patrick Rollet.

A Propos de la FIVA

La Fédération Internationale des Véhicules Anciens est la seule organisation mondiale de ce type vouée à encourager l’usage sur la voie publique, en toute sécurité, des véhicules mécanisés de plus de 30 ans d’âge. La FIVA a aussi pour but de préserver et promouvoir la dimension culturelle des véhicules anciens.

Pour obtenir une version imprimable des deux logos “*World Motoring Heritage Year*”, pour accéder à plus d’information, ou pour entrer en relation avec le représentant FIVA dans votre pays, merci de contacter Gautam Sen, Vice-président Relations Extérieures de la FIVA : gautam@gautamsen.com, +33(0) 6 87 16 43 39 (mobile), or +33(0) 1 53 19 14 20 (fixe).

Remarque: la crise environnementale, hier et aujourd’hui

- ☐ Les risques sanitaires générés par la pollution automobile actuelle ne doivent pas faire oublier les dangers de santé publique créés par la population équine d’il y a 120 ans.
- ☑ En 1898, la Ville de New York organisa une conférence internationale pour débattre de la crise majeure à laquelle chaque grande ville était confrontée : celle du crottin de cheval.
- ☑ Le *Times* de Londres estimait alors qu’avant 1950 chaque rue de la ville serait enfouie sous neuf pieds de crottin de cheval. A New York, il était prédit que d’ici 1930, le crottin attendrait le seuil du troisième étage des immeubles ⁽¹⁾.
- ☑ Le crottin attirait les mouches, ce qui générait des maladies telles que la fièvre typhoïde. En 1900, rien qu’à New York, 20.000 décès étaient imputés au crottin de cheval ⁽²⁾.
- ☑ La conférence de 1898 devait durer dix jours. Mais, en l’absence de toute ébauche de solution, elle fut interrompue après trois jours. Et pourtant, quelques années plus tard, le problème fut totalement résolu grâce à l’apparition de l’automobile ⁽³⁾.
- ☑ Loin de faire disparaître la pratique du cheval dans le monde économiquement développé, l’automobile a permis une amélioration très sensible des conditions de vie de la race équine.
- ☑ De nos jours, il y a environ aux USA quatre millions de chevaux utilisés à des fins récréatives. La durée moyenne de vie d’un cheval de ville ⁽⁴⁾, n’était pas supérieure à deux ans. Aujourd’hui, l’âge moyen d’un cheval de loisirs est d’environ 30 ans ⁽⁵⁾.
- ☑ En 2016, alors que sont développées des alternatives au moteur à explosion et que les véhicules autonomes apparaîtront à très court terme sur nos routes, il est plus que raisonnable d’anticiper une reconnaissance accrue de notre patrimoine automobile et l’aube d’une ère nouvelle pour les véhicules anciens. C’est la raison pour laquelle la FIVA a déclaré 2016 Année du Patrimoine Automobile Mondial.

Très cordialement,
Valy Giron Président

Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération... Egalement sur www.ffve.org rubrique Publications Actualités.

